

La cybersécurité



Les menaces numériques sont nombreuses aujourd'hui et font régulièrement l'objet de la une de l'actualité. Il est donc important de rester vigilant quant à la gestion de votre compte sur **www.monespaceconsuel.com**

Afin de vous protéger, il existe des gestes simples permettant de **garantir votre cybersécurité**.

Parmi eux, la gestion de vos **identifiants et mots de passe**.

Nous vous conseillons de ne pas les communiquer à un tiers, même si cela part d'une bonne intention : dépôt d'un rapport d'un organisme de contrôle sur votre dossier, dépôt des notes de calculs de votre installation... **Il vous appartient d'avoir la maîtrise totale de votre compte, et de déposer toutes les pièces demandées vous-même.**

>>> L'enjeu est de taille :

Votre interlocuteur peut se tromper de dossier en déposant les documents sur votre espace, alors que sous votre contrôle, cela réduit les risques d'erreur et les retards de visa de votre Attestation de Conformité.

De plus, un utilisateur malveillant pourrait remplir et envoyer une Attestation de Conformité à votre insu et engager votre responsabilité pénale. En effet, selon la réglementation, seul l'auteur des travaux doit renseigner et signer ce document. Ainsi, le remplissage de l'Attestation, et de ses pièces jointes restent de votre responsabilité.

Ne communiquez jamais vos identifiants et mots de passe !

Si vous souhaitez aller plus loin sur les gestes à adopter :



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/bonnes-pratiques/mots-de-passe>